Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_16-DE

*République Française*

Guingamp
Gwengamp

# Délibération

## du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

—

**Nombre de conseillers**
-en exercice : 29
-présents : 26
-représentés : 3

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

**Membres présents** : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

**Membres excusés représentés** : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah.

**Secrétaire** : M. LE PILLOUER Maël

## DEL2026-03-16-DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX APPELES A SIEGER A L'ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE

*Rapporteur : Philippe Le Goff.*

La ville de Guingamp a rejoint le réseau des Petites Cités de caractère en 2018 et son homologation a été reconfirmée lors de la visite de contrôle effectuée en 2023.
La ville de Guingamp doit désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants afin de la représenter au sein de ce réseau. Ils seront invités à siéger au sein du conseil d'administration de l'association, à présider ou prendre part aux commissions de travail et notamment aux commissions de contrôle et aux commissions thématiques.

Le Maire doit obligatoirement être délégué titulaire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**DESIGNE** pour le représenter au sein de l'association des Petites Cités de caractère de Bretagne :

- **En plus** de M. Philippe LE GOFF, membre de droit, Mme Anne DUCLOS, en qualité de titulaire

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_16-DE

- **Et** Mme Marie-Agnès POGAM PIRIOU et M. Maël PILLOUER en qualité de suppléants

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER